



FÉDÉRATION
LUTHÉRIENNE
MONDIALE

Une communion
d'Églises

lutheranworld.org

Compilation chronologique des principales discussions et décisions officielles de la FLM sur la famille, le mariage et la sexualité

1995 – 2013

**[Ce document de la réunion du Conseil 2012 a été actualisé pour inclure les développements récents.]*

Préambule

- (1) Le thème *La famille, le mariage et la sexualité* est à l'ordre du jour des discussions de la FLM depuis 1995. Le présent document donne une vue d'ensemble des discussions et décisions officielles des organes directeurs de la FLM au niveau mondial. Il se fonde exclusivement sur des documents officiels de la FLM, et met en évidence les principales étapes du processus.
- (2) Le document est conçu selon une *approche narrative* et devrait être lu par conséquent dans cette perspective. Le fait que la FLM travaille sur cette question depuis 1995 et les différentes étapes retracées ici témoignent de la complexité du sujet.

Réunion du Conseil de la FLM à Windhoek, Namibie, 20-27 juin 1995

- (3) La réunion du Conseil de la FLM à Windhoek, Namibie, marqua une étape importante de la discussion engagée à la FLM sur le thème *La famille, le mariage et la sexualité*.
- (4) Dans son rapport au Conseil, le secrétaire général de l'époque, le pasteur Ishmael Noko, attirait l'attention sur « *la préoccupation croissante, au sein des Églises*

membres et en fait dans toute la communauté œcuménique, à l'égard de la réponse pastorale et sociale de l'Église aux questions touchant la sexualité humaine. » Il notait la diversité des réponses des Églises « à la lumière de leurs contextes culturels et juridiques et de leurs conceptions théologiques », et mentionnait la difficulté d'approcher la question dans certaines langues où le terme « sexualité » n'existe même pas et où les efforts faits pour traduire le mot « impliquent l'utilisation d'expressions ayant des nuances différentes qui peuvent susciter des associations négatives. »¹

- (5) Le secrétaire général proposait au Conseil de la FLM d'envisager de lancer un « processus de consultation » des Églises membres au niveau mondial afin de « faciliter un dialogue sur ces questions », dans l'espoir d'aider la FLM à mieux comprendre les différents points de vue sur le sujet dans les Églises membres et de « distinguer des domaines de convergence dans la diversité de nos réponses. »
- (6) Le Conseil transmet la question au Comité de programme « Mission et développement », pour discussion et conseils. Celui-ci proposa d'engager un processus consultatif au sein de l'organisation mondiale afin de faciliter le dialogue sur la réponse pastorale et sociale aux questions concernant la sexualité humaine, proposition qui fut accueillie favorablement par le Conseil.²

Dixième Assemblée de la Fédération luthérienne mondiale, 21-31 juillet 2003, Winnipeg, Canada

- (7) Le thème *La famille, le mariage et la sexualité* occupa une place importante et suscita d'intenses discussions parmi les délégué(e)s et les participant(e)s à la Dixième Assemblée de la FLM à Winnipeg, Canada, en 2003. Dans son rapport à la Dixième Assemblée, le secrétaire général, le pasteur Ishmael Noko, signala à nouveau la controverse suscitée dans certaines sociétés et Églises par la question « de l'homosexualité et des attitudes envers les personnes homosexuelles », en relevant sa complexité :

« Une autre question qui a suscité de profondes controverses dans certaines sociétés et certaines Églises est celle de l'homosexualité et des attitudes envers les personnes homosexuelles. C'est là une question qui se pose à l'humanité depuis la nuit des temps et qui demeurera avec nous à l'avenir. Elle ne disparaîtra pas. Elle est complexe et comporte des dimensions éthiques liées à la fois à la culture, à l'anthropologie et à la spiritualité. »

Dans certaines Églises, cette question n'a pas été mise en discussion ; dans d'autres, elle a été source de grande controverse ; certaines, en revanche, l'abordent sans guère ou même sans aucune difficulté. Puisque nous sommes une Communion d'Églises interdépendantes, aucune Église membre ne peut ignorer la question, ou la considérer comme close d'une manière ou d'une autre alors que des Églises sœurs sont encore aux prises avec elle.

¹ Procès-verbal, Réunion du Conseil de la FLM, Windhoek, Namibie, 1995, p.7. Voir Council 1995 Minutes.

² Procès-verbal, Réunion du Conseil de la FLM, Windhoek, Namibie, 1995, p. 7.

Une question de ce genre exige qu'on en discute patiemment et qu'on y réfléchisse dans la prière. Cette Assemblée devrait prendre des décisions nous permettant de nous y préparer avec soin. Je propose donc que nous entamions, en tant que Communion, un processus de consultation, d'échange, de discussion et de prière, afin de chercher à discerner la sagesse du Saint Esprit qui nous guidera. Le nouveau Conseil pourrait être invité à ... examiner la question par des consultations appropriées, en profitant de l'espace que nous offre notre Communion pour exprimer des points de vue différents et délibérer en toute ouverture. »³

(8) Le message de la Dixième Assemblée reflète la complexité du débat en plénière dans les termes suivants :

a) *« Nous reconnaissons la diversité qui existe au sein de la Communion en ce qui concerne les questions relatives à la sexualité humaine. En même temps, nous pensons qu'il est important de dialoguer pour clarifier nos conceptions et tirer les leçons de l'Écriture, des connaissances de notre temps et de nos diverses expériences. En engageant ces dialogues, nous chercherons à sauvegarder la dignité et les droits humains de toutes et tous. »⁴*

b) *« En conséquence, nous nous engageons et nous appelons les Églises membres à s'encourager et s'aider mutuellement à a) étudier les questions relatives au mariage, à la famille et à la sexualité humaine, et dialoguer sur ce sujet avec respect, d'une manière qui réponde aux besoins de chacune des Églises membres, et b) plaider en faveur des droits et de la dignité des personnes sans distinction de sexe ou d'orientation sexuelle. »⁵*

(9) À la suite d'un long débat, l'Assemblée décida de *« transmettre au Conseil la résolution concernant l'homosexualité. »⁶*. Plus concrètement, elle précisa sa position ainsi :

« L'Assemblée

a) *soutient la proposition formulée par le secrétaire général, le pasteur Ishmael Noko, dans son rapport à l'Assemblée, d'entamer un processus de consultation, d'échange, de discussion et de prière sur la question de l'homosexualité... [citant l'intégralité de la proposition du secrétaire général susmentionnée] ;*

b) *prie le secrétaire général de présenter une proposition pour ce processus à la prochaine session du Conseil. »⁷*

³ « Pour guérir le monde, Rapport officiel, Dixième Assemblée de la FLM, Winnipeg, Canada, 21-31 juillet 2003 », p. 34-35, et Procès-verbal, Réunion du Conseil de la FLM, Winnipeg, Canada, 31 juillet-2 août 2003, Document 10.4, p 11.

⁴ Rapport officiel de la Dixième Assemblée de la FLM, Message, p. 61, et Procès-verbal de la Réunion du Conseil de la FLM, Winnipeg, Canada, 31 juillet-2 août 2003, Document 10.3, paragr. 35.

⁵ Rapport officiel de la Dixième Assemblée de la FLM, Message, p. 64, et Procès-verbal de la Réunion du Conseil de la FLM, Winnipeg, Canada, 31 juillet-2 août 2003, Document 10.3, paragr. 51.

⁶ Rapport de l'Assemblée, p. 86.

⁷ Procès-verbal, Réunion du Conseil de la FLM, Winnipeg, Canada, 31 juillet-2 août 2003, Document 10.4, p. 11.

Réunion du Conseil de la FLM à Winnipeg, Canada, 31 juillet-2 août 2003

- (10) Le nouveau Conseil de la FLM élu par la Dixième Assemblée de la FLM en 2003 tint sa première session juste après l'Assemblée. À son ordre du jour figurait notamment l'examen du mandat, du message et des décisions de la Dixième Assemblée. La discussion du Conseil sur la sexualité apparaît sous le thème « Justice et guérison dans les familles » :

« En raison du caractère extrêmement sensible de la question dans les Églises, les commentaires et préoccupations suivants ont été formulés :

- a) *Le temps est venu pour la FLM de se pencher sur la question de la sexualité humaine et de l'homosexualité.*
- b) *Au moment où le processus est lancé, il est capital de faire preuve d'ouverture, de transparence et de patience, et de prendre suffisamment de temps pour arriver aussi près d'un consensus que possible dans la famille luthérienne mondiale.*
- c) *Alors que des études sont entreprises à Genève, un processus de consultation pourrait s'engager dans les Églises, de manière que la FLM puisse s'appuyer sur ce que les Églises ont fait et distinguer comment leurs conclusions et résultats pourraient être intégrés dans le processus.*
- d) *Il importe de comprendre que des questions telles que l'homosexualité n'occupent pas une place aussi centrale dans les préoccupations des Églises du Sud, confrontées à d'autres problèmes qui leur sont propres. Il est par conséquent important de se pencher sur ces questions en évitant de créer des problèmes supplémentaires.*

Au terme de la discussion de cette question, le Conseil décida

- e) *de transmettre le paragraphe 51 – VII : Justice et guérison dans les familles – du message de l'Assemblée au secrétaire général en le priant de proposer, en consultation permanente avec le Conseil, un processus fondé sur les postulats et principes fixés, étant entendu qu'un document serait soumis au Conseil lors de sa réunion de 2004.⁸*

Réunion du Conseil de la FLM à Genève, Suisse, 1^{er}-7 septembre 2004

- (11) Lors de sa session à Genève en 2004, et dans la ligne de la demande formulée par le Conseil lors de sa session suivant l'Assemblée de 2003, le Conseil de la FLM décida :

- a) *« d'approuver la désignation et la composition du Groupe de travail sur la famille, le mariage et la sexualité ;*

⁸ Procès-verbal, Réunion du Conseil de la FLM, Winnipeg, Canada, 31 juillet-2 août 2003, p. 10-11.

- b) *d'approuver le mandat du Groupe de travail sur la famille, le mariage et la sexualité.* »⁹
- (12) Les principales fonctions du Groupe de travail (GT) selon le mandat étaient les suivantes :
- a) *Aider le Conseil en proposant des lignes directrices et des processus permettant la poursuite d'une discussion empreinte de respect réciproque dans les Églises membres sur les questions de la famille, du mariage et de la sexualité humaine, là où existent des accords et des désaccords :*
- *en menant une réflexion biblique, théologique, historique et éthique sur les pratiques et attitudes identifiées, et*
 - *en portant une attention spécifique à la question de savoir si et de quelle manière on peut aborder les différences entre les approches herméneutiques de l'Écriture ainsi qu'entre les attitudes éthiques, les pratiques et les politiques susceptibles d'affecter l'unité de l'Église.*
- b) *Dans son travail, le GT prendra dûment en considération les discussions qui se poursuivent sur des questions semblables au Conseil œcuménique des Églises, en particulier sous les auspices de Foi et constitution, et se familiarisera avec les activités complémentaires menées au Secrétariat de la FLM et dans les Églises membres.*
- c) *Le GT terminera son rapport d'ici la fin de 2006.*¹⁰
- (13) Le GT devait travailler indépendamment du Secrétariat de Genève et faire rapport au Conseil par l'intermédiaire de son ou sa président(e), également membre du Conseil, dans le but de fournir aux Églises membres un moyen de se consulter réciproquement pour comprendre ces questions et prendre des décisions à leur sujet.¹¹
- (14) Le Conseil de 2004 adopta également une liste de huit personnes proposées pour faire partie du Groupe de travail (trois hommes, trois femmes et deux jeunes – un homme et une femme), sur la base de suggestions des différentes régions de la FLM. Le GT reçut une vaste documentation de la part des Églises membres et d'autres Églises et agences chrétiennes, exprimant différentes positions et formulant des considérations herméneutiques et théologiques diverses.

Réunion du Conseil de la FLM à Jérusalem/Bethléem, 31 août-6 septembre 2005

- (15) Lors de cette réunion, le Groupe de travail présenta un rapport intérimaire (Document 10).

À la suite d'une longue discussion et sur la base des suggestions formulées pour guider le GT dans son travail, le Conseil décida

⁹ Résolutions et décisions du Conseil de la FLM, 2004, p.1-2.

¹⁰ Voir rapport du Conseil 2004, et complément au Document 10, p. 1-2.

¹¹ Groupe de travail de la FLM pour la discussion sur la famille, le mariage et la sexualité – Mandat (texte adopté par le Conseil lors de sa session de 2004).

- a) *de prendre acte avec satisfaction du rapport intérimaire du Groupe de travail sur la famille, le mariage et la sexualité.*¹²

Réunion du Conseil de la FLM à Lund, Suède, 20-27 mars 2007

- (16) Le GT soumit son rapport final au Conseil lors de la réunion de celui-ci à Lund (Document 10).¹³ Le rapport formulait notamment trois suggestions :¹⁴
- a) *un processus d'étude de cinq ans, avec consultations dans différentes régions ;*
 - b) *des lignes directrices pour le dialogue à observer durant les consultations et discussions à venir, avec mention de questions spécifiques à discuter ; et*
 - c) *des lignes directrices plus générales visant à faciliter l'approche de discussions difficiles et d'opinions fortement opposées.*
- (17) Après une discussion longue et approfondie en plénière, le Conseil décida :
- a) *de prendre acte du rapport final du Groupe de travail sur la famille, le mariage et la sexualité, et*
 - b) *d'adopter les Lignes directrices pour les processus et le dialogue en les recommandant aux Églises membres. Ces lignes directrices fournissent une structure biblique, théologique et méthodologique propre à guider les discussions entre Églises membres.*¹⁵
- (18) Le Conseil adopta également la proposition du GT concernant la poursuite, durant cinq ans, d'un dialogue respectueux au sein des Églises membres de la FLM et entre elles.
- (19) Les participant(e)s et les représentant(e)s de toutes les régions présents à la réunion du Conseil tinrent des réunions régionales, discutèrent et soumièrent des rapports qui furent reçus par le Conseil.

Réunion du Conseil de la FLM à Chavannes-de-Bogis, Suisse, 22-27 octobre 2009

- (20) Dans le cadre de la réunion du Conseil de la FLM à Chavannes-de-Bogis, Suisse, en 2009, on reprit le débat sur le thème *La famille, le mariage et la sexualité*. Il apparut que l'état d'avancement des discussions était différent selon les Églises membres, et que certaines avaient déjà pris leurs propres décisions.
- (21) Le Conseil décida :

¹² Procès-verbal, Réunion du Conseil de la FLM, Jérusalem/Bethléem, 31 août-6 septembre 2005, p. 19.

¹³ http://www.lutheranworld.org/LWF_Documents/EN/Council_07-Task_Force_Report-EN.pdf

¹⁴ Procès-verbal, Réunion du Conseil de la FLM, Lund, Suède, 20-27 mars 2007, p. 18.

¹⁵ Procès-verbal, Réunion du Conseil de la FLM, Lund, Suède, 20-27 mars 2007, p. 21.

- a) *d'inviter le Secrétariat de la FLM à élaborer un plan d'action pour les années restant jusqu'en 2012, prenant en considération les aspects suivants :*
- b) *le secrétaire général rappellera aux Églises membres le rapport du Groupe de travail sur la famille, le mariage et la sexualité adopté par le Conseil de la FLM lors de sa réunion à Lund en 2007, et les accompagnera dans leur travail de suivi de ce document, par l'étude et la discussion ;*
- c) *la FLM (DMD-DTE) fournira des matériels d'étude sur la manière dont les luthériennes et luthériens comprennent et interprètent l'Écriture à la lumière des défis actuels posés à la Communion ;*
- d) *les pré-assemblées réserveront du temps et de l'espace pour une consultation sur cette question, et le DMD élaborera et fournira un cadre de discussion.*¹⁶

Pré-assemblées régionales de la FLM, 2009/2010

- (22) Conformément aux décisions prises par le Conseil de la FLM en 2009, le Secrétariat de la FLM entreprit d'étudier et de définir des moyens de tirer parti des possibilités offertes par les pré-assemblées régionales de la FLM organisées en préparation à la Onzième Assemblée. On rappela aux Églises membres les lignes directrices et le processus d'étude définis à la session de Lund en 2007, et on réserva dans les pré-assemblées régionales l'espace nécessaire pour que les Églises membres puissent se consulter à ce niveau.
- (23) Les consultations firent apparaître le désir de ne pas aborder la question de la famille, du mariage et de la sexualité dans le cadre de l'Assemblée. On craignait que le thème de la sexualité ne prenne trop d'importance par rapport à d'autres questions soumises à l'attention de l'Assemblée.

Onzième Assemblée de la FLM, Stuttgart, Allemagne, 20-27 juillet 2010

- (24) Dans son rapport à l'Assemblée, le secrétaire général partagea les préoccupations exprimées par les pré-assemblées régionales et recommanda de ne pas aborder le thème de la sexualité à l'Assemblée :¹⁷
 - a) *Sur la base des rapports reçus jusqu'ici, il apparaît clairement que les Églises membres se trouvent à des stades différents de réflexion et d'action et que différentes positions se dégagent sur ces questions.*
 - b) *Durant les pré-assemblées, j'ai eu des discussions consultatives avec des responsables d'Églises et des délégué(e)s sur la manière dont nous pourrions progresser jusqu'en 2012, compte tenu du fait que l'Assemblée était proche. Le consensus général a été de dire que ces questions ne devraient pas être*

¹⁶ Procès-verbal, Réunion du Conseil de la FLM, Genève, Suisse, 22-27 octobre 2009, p. 31.

¹⁷ Onzième Assemblée de la FLM, Stuttgart, Allemagne, 20-27 juillet 2010, Document 3.2, p. 12, et Rapport officiel de l'Assemblée, p. 28.

traitées par l'Assemblée, mais que le processus devrait se poursuivre jusqu'en 2012, comme recommandé à l'origine par le Groupe de travail.

- (25) Suivant le conseil des pré-assemblées régionales, la Onzième Assemblée de la FLM n'aborda pas le thème *La famille, le mariage et la sexualité* et admit que le processus devait se poursuivre sous la conduite du nouveau Conseil qu'elle était appelée à élire.

Réunion du Comité exécutif de la FLM à Genève, Suisse, 24-26 novembre 2010

- (26) Le nouveau secrétaire général de la FLM, le pasteur Martin Junge, rappela la décision prise par le Conseil à Lund, Suède, en 2007, les discussions du Conseil en 2009 et les indications données ensuite par les pré-assemblées régionales, à la suite de quoi les questions en rapport avec la sexualité n'avaient pas été inscrites à l'ordre du jour de la Onzième Assemblée.

- (27) Dans son rapport, le secrétaire général retraça brièvement la manière dont les discussions s'étaient déroulées depuis 2007, en soulignant la grande diversité des réponses des Églises membres :

- a) *Beaucoup d'Églises membres n'ont pas de réponse : soit elles n'ont pas (encore) étudié la question de manière officielle, soit elles ont choisi de demeurer dans un « silence digne » sur ces questions, estimant qu'il n'est pas nécessaire ou utile de les aborder dans leur propre contexte.*
- b) *Deux régions ont mis en place des commissions d'étude qui travaillent sur ces questions (Afrique et Asie).*
- c) *D'autres Églises réagissent de manière globalement affirmative au processus et aux perspectives qu'on peut en attendre, reconnaissant la complexité des questions en discussion mais soulignant aussi la conception théologique selon laquelle ces questions ne devraient pas être considérées comme des sources de division.*
- d) *Au moins deux Églises membres ont pris des décisions en 2009. Ces décisions ont suscité des réactions diverses.*

Certaines Églises membres ont exprimé leur déception, car elles ont le sentiment que les décisions de Lund de 2007 impliquent un moratoire sur de telles décisions, non seulement pour la FLM au niveau de la Communion, mais aussi au sein des Églises membres. D'autres déplorent que les Églises ne se soient pas consultées, ou ne l'aient pas fait suffisamment, à propos de leurs réflexions et de leurs décisions imminentes.

Au moins deux groupes importants de questions théologiques semblent se dégager du débat en cours dans la Communion de la FLM.

- e) *Certaines questions se réfèrent à la lecture de la Bible. Ces questions peuvent être définies comme des questions sur l'autorité de la Bible et sur son interprétation (herméneutique).*
- f) *D'autres questions concernent la responsabilité mutuelle qui résulte de la conception que les Églises membres de la FLM ont d'elles-mêmes en tant que Communion d'Églises. Tout en reconnaissant l'autonomie juridique des Églises*

membres de la FLM qui sont des entités ayant leur constitution et leurs organes directeurs propres, les discussions actuelles soulèvent la question des implications pratiques résultant de la conception théologique et spirituelle que la FLM a d'elle-même en tant que Communion d'Églises.

(28) Le rapport distinguait un certain nombre de principes directeurs pour le travail jusqu'en 2012 :

a) *Le Secrétariat de la FLM (Bureau de la Communion) doit jouer un rôle proactif : en raison des implications de ces discussions pour le cheminement en cours et futur de la Communion de la FLM et dans la ligne des décisions du Conseil de la FLM de 2009, le Secrétariat de la FLM doit jouer un rôle actif dans le processus conduisant jusqu'en 2012... :*

- Faciliter le débat théologique : les discussions sur les principes herméneutiques de l'autorité biblique (théologie et contexte) et la conception de l'Église (ecclésiologie) doivent être encouragées et développées.

- Organiser et faciliter la communication : des tables de dialogue aux niveaux régional et mondial doivent être mises en place en vue de faciliter la communication au-delà des limites contextuelles.

- Clarifier le processus : la compréhension commune du processus du dialogue au sein de la Communion de la FLM, de ses critères de référence (y compris 2012) et de ses perspectives à plus long terme doit être assurée.

b) *L'année 2012 – l'un des critères de référence dans ce processus – ne devrait pas être considérée comme le moment d'arriver à des conclusions finales en tant que Communion de la FLM, mais comme une occasion de comprendre les différents contextes et les conceptions spécifiques formulées dans les Églises membres de la FLM, et de discerner le cheminement actuel et futur en tant que Communion d'Églises.*

À propos de la question d'un modèle biblique adéquat qui permettrait de comprendre et de structurer le débat, le secrétaire général indiqua que

c) *« notre processus jusqu'en 2012 est entrepris dans l'esprit de ... la "conversation d'Emmaüs" ..., montrant ainsi clairement que notre démarche est un discernement profondément spirituel de notre pèlerinage de foi en tant que Communion d'Églises. »*

(29) Le secrétaire général sollicita ensuite les commentaires et les conseils du Comité exécutif pour aider le Bureau de la Communion à définir la stratégie et le processus qui devraient être élaborés jusqu'à l'année 2012.

(30) À la suite de ses délibérations, le Comité exécutif

« approuva les mesures proposées par le secrétaire général, à savoir assumer un rôle proactif et créer un groupe de travail spécial chargé de suivre le dialogue afin de façonner et de coordonner la planification dans toute la Communion. »¹⁸

¹⁸ Procès-verbal du Comité exécutif 2010.

Réunion du Conseil de la FLM à Genève, Suisse, 9-14 juin 2011

- (31) Dans son rapport, le secrétaire général de la FLM, le pasteur Martin Junge, rappela les décisions du précédent Conseil concernant l'épineuse question de la famille, du mariage et de la sexualité, résumant les activités et développements intervenus à différents niveaux au sein de la Communion de la FLM. Il se référa aussi à la décision du Conseil de 2007 concernant les lignes directrices figurant dans le rapport du GT, invitant à une discussion empreinte de respect au sein des Églises membres de la FLM et entre elles.
- (32) Le pasteur Junge signala que les Églises membres se trouvaient à différents stades de réflexion et mit en évidence la diversité des opinions. Sur la base de ses visites et de l'écoute des Églises membres aux niveaux régional et individuel, et en consultation avec le Comité exécutif réuni en novembre 2010, le secrétaire général proposa au Conseil trois principes directeurs qu'il énonça comme suit :
- L'année 2012 est une occasion de poursuivre les discussions et le dialogue dans les régions et entre elles.*
 - L'année 2012 est un critère de référence dans le processus, mais pas un délai impératif pour arriver à une conclusion en tant que Communion de la FLM. C'est une occasion d'établir un relevé des différents contextes et approches.*
 - Le rôle du Secrétariat de la FLM (Bureau de la Communion de la FLM) est de faciliter les discussions conduisant à la tenue d'une conversation en 2012.¹⁹*
- (33) Le Conseil décida alors :
- de prendre acte du rapport du secrétaire général avec gratitude.²⁰*

Stratégie 2012-2017 de la FLM « Avec passion pour l'Église et pour le monde »

- (34) En rapport avec le débat en cours, la Stratégie 2012-2017 de la FLM approuvée par le Conseil à Genève en juin 2011 précise ce qui suit :
- « En tant que Communion, nous trouverons des moyens de discuter dans de meilleures conditions les questions qui risquent de nous diviser – par exemple la sexualité humaine et les interprétations différentes de l'Écriture –, en prenant en compte tant la diversité des opinions sur des questions importantes que la base plus fondamentale de l'unité entre nous. Nous nous appuierons avant tout pour cela sur la puissance du culte et de la prière eucharistiques. »²¹*

¹⁹ Voir le rapport du SG et le Procès-verbal de la réunion du Conseil de la FLM, 9-14 juin 2011, p. 20.

²⁰ Procès-verbal de la réunion du Conseil, 9-14 juin 2011, paragr. 105, p. 22.

²¹ Stratégie 2012-2017 de la FLM : La Communion de la FLM – Avec passion pour l'Église et pour le monde. Fédération luthérienne mondiale, Genève, Suisse, 2011, p. 21.

« Par le fait qu'elles sont en communion, les Églises membres partagent un cheminement spirituel. L'Esprit de Dieu nous met en mesure de nous écouter réciproquement ; de partager nos joies et nos souffrances ; de progresser dans la pratique de l'assistance mutuelle, de l'admonition, du pardon et de la réconciliation, et d'approfondir notre compréhension du besoin que nous avons les uns des autres en tant que membres du corps unique du Christ. »²²

Réunion du Bureau exécutif de la FLM à Budapest, Hongrie, 16-18 novembre 2011

- (35) Dans son rapport au Bureau exécutif réuni à Budapest, Hongrie, le secrétaire général de la FLM, le pasteur Martin Junge, se plaçant sous le signe du thème « Affirmer le don de la Communion dans le cheminement vers une compréhension plus claire entre nous » (Document 3.1), rappela les décisions du Conseil de 2007 concernant la famille, le mariage et la sexualité, prévoyant un cadre temporel de cinq ans (jusqu'en 2012) pour les délibérations au sein des Églises membres. Il rappela aussi les réflexions du Conseil lors de ses réunions suivantes, et sa décision que 2012 « devrait être un jalon et non un point final, un critère de référence plutôt qu'une conclusion, dans une conversation qu'il importait de préparer avec le plus grand soin. » Il sollicita les conseils du Bureau exécutif sur les points suivants :
- a) *l'encadrement général du processus, incluant i) le renforcement de la Communion en tant que cadre général, ii) la prise en compte prioritaire des relations de la Communion dans le contexte de positions divergentes, et iii) la communication interne et externe ;*
 - b) *la fonction de conduite et le rôle stratégique du Bureau de la Communion pour garantir les principes établis, dans le cadre de la préparation de la réunion du Conseil de 2012.*
- (36) Après un moment de partage entre les membres du Bureau exécutif reflétant leurs perspectives et leurs régions, le Bureau exécutif formula ainsi sa décision : « *La discussion doit continuer et on a besoin de plus de temps. Le processus ne pourra arriver à son terme pour la réunion du Conseil de 2012.* »²³

Réunion du Conseil de la FLM à Bogotá, Colombie, 15-20 juin 2012, et perspectives pour la suite

- (37) Si on jette un regard sur l'évolution des événements depuis 1995, on constate que la progression de la FLM sur ces questions contient d'importantes leçons à tirer pour la suite. Si certaines de ces leçons sont évoquées dans des paragraphes précédents de ce document, en particulier les paragraphes 27 et 28 (chapitre consacré à la réunion du Comité exécutif à Genève, 24-26 novembre 2010), d'autres devront être recueillies dans différents contextes de la FLM.

²² Stratégie 2012-2017 de la FLM : La Communion de la FLM – Avec passion pour l'Église et pour le monde. Fédération luthérienne mondiale, Genève, Suisse, 2011, p. 9

²³ Procès-verbal, Réunion du Bureau exécutif, Budapest, 2011, p. 9.

- (38) Il est prévu que le Conseil de la FLM, lors de sa réunion à Bogotá, Colombie, en juin 2012, reprendra la conversation au nom de la Communion et réfléchira à la voie à suivre. Ainsi, cette vue d'ensemble chronologique demeure largement ouverte sur l'avenir.

Réunion du Conseil de la FLM à Bogotá, Colombie, 15-20 juin 2012, et perspectives pour la suite

- (39) Au nom de la Communion de la FLM, le Conseil de la FLM réuni à Bogotá en juin 2012 a repris la conversation et réfléchi aux perspectives pour la suite. En préparation à la réunion du Conseil, le secrétaire général de la FLM, le pasteur Martin Junge, avait envoyé une lettre (datée du 11 mai 2012) fournissant des informations supplémentaires aux membres du Conseil à propos de la « conversation d'Emmaüs » inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Dans sa lettre, le secrétaire général rappelait la décision du Conseil à Lund en 2007, ainsi que la priorité stratégique de la FLM, domaine prioritaire 1, objectif 3, qui se réfère à la croissance de la Communion et au contexte de la discussion. La lettre indiquait aussi comment la conversation allait se dérouler durant la réunion du Conseil, dans l'intention de (a) fournir un espace à l'écoute attentive, et de (b) distinguer ensemble les voies qui se dessinent dans le cheminement de la Communion d'Églises de la FLM. C'est à Bogotá que la conversation de la FLM sur la famille, le mariage et la sexualité a été pour la première fois officiellement appelée la « conversation d'Emmaüs », inspirée de Luc 24,17, mettant l'accent sur le processus de dialogue permanent.
- (40) Après la réunion du Conseil, le président et le secrétaire général de la FLM ont partagé cinq enseignements clés de la conversation dans une communication datée du 20 juin, dans les termes suivants :
- (1) *« Des dialogues empreints de respect et soucieux de dignité sur ces questions sont possibles. »*
 - (2) *« La situation unique de chaque Église membre doit être reconnue. »*
 - (3) *« La FLM est une Communion qui se préoccupe de nombreux thèmes. »*
 - (4) *« La Communion de la FLM dans sa globalité ne devrait pas prendre de décision sur les questions de la famille, du mariage et de la sexualité. »*
 - (5) *« Le cheminement de la FLM en tant que Communion d'Églises continue. »*

De Bogotá à la réunion du Conseil de la FLM en juin 2013 à Genève

- (41) Après la réunion du Conseil à Bogotá, une nouvelle situation s'est développée en janvier/février 2013 quand « l'Assemblée générale de l'Église évangélique éthiopienne Mekane Yesus (EECMY) a ratifié les précédentes décisions du Conseil de l'EECMY de rompre les relations avec l'Église de Suède (CoS) et avec l'Église évangélique luthérienne d'Amérique (ELCA) à la suite de leurs décisions concernant le mariage ou le partenariat entre personnes du même sexe et l'ordination de personnes homosexuelles. »

- (42) Dans le document 9.0.1 de la réunion du Conseil de la FLM 2013 « Affirmer le don de la Communion dans un monde fragmenté », le secrétaire général partageait ses réflexions sur la conversation d'Emmaüs et son orientation future. Il proposait un processus de discernement guidé par trois principes, à savoir :
- *affirmer la conception que la FLM a d'elle-même en tant que Communion d'Églises ;*
 - *offrir aux trois Églises un processus d'accompagnement visant à favoriser la guérison des relations ;*
 - *aller de l'avant pour faire progresser le cheminement de la FLM en tant que Communion d'Églises, en se penchant en même temps sur la souffrance provoquée par la rupture des relations et sur les questions qu'elle suscite.*
- (43) À la suite d'une séance spéciale dans le cadre de sa réunion de juin 2013 à Genève, le Conseil de la FLM a publié un message²⁴ dans lequel il a :
- *demandé « à toutes les Églises membres de la FLM de prier pour les trois Églises et pour la Communion tout entière afin que ces relations soient restaurées » ;*
 - *soutenu « le processus d'accompagnement proposé par le Bureau de la Communion à ces trois Églises » ;*
 - *confirmé l'engagement de travailler ensemble, et demandé en conséquence au secrétaire général de maintenir d'étroits contacts avec les Églises membres concernées et de mettre en place un processus d'étude théologique visant à réexaminer la conception que la FLM a d'elle-même en tant que Communion d'Églises ;*
 - *recommandé le document « Affirmer le don de la Communion dans un monde fragmenté » aux Églises membres de la FLM pour étude appropriée.*

Actualisé le 27 mai 2014

²⁴ Message du Conseil de la FLM, Genève, 17 juin 2013